

Les Essarts Le Roi



Les Essarts-le-Roi est un bourg périurbain situé entre [Versailles](#) et [Rambouillet](#) dans la [vallée de Chevreuse](#).

La ville est desservie par la [route nationale 10](#) et la [gare des Essarts-le-Roi](#) où s'arrêtent des trains de la [ligne N du Transilien](#) (branche [Paris](#) - [Rambouillet](#)).

Elle est également desservie par les lignes [Express 12](#), [49](#), [59](#) et [79](#) de l'[établissement Transdev de Rambouillet](#), par la ligne [36.15](#) de la société de transport [Cars Perrier](#) et par la ligne [39.27](#) de la société de transport [SAVAC](#).

Communes limitrophes

Les communes limitrophes sont [Coignières](#) au nord-nord-est sur environ 600 m., [Lévis-Saint-Nom](#) au nord-est, [Dampierre-en-Yvelines](#) à l'est, [Senlisse](#) au sud-est, [Auffargis](#) au sud, [Le Perray-en-Yvelines](#) au sud-ouest, [Les Bréviaires](#) à l'ouest et [Saint-Rémy-l'Honoré](#) au nord.

Urbanisme

Typologie



Vue aérienne de la ville en 2014.

Les Essarts-le-Roi est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'[Insee](#)

Elle appartient à l'[unité urbaine](#) des Essarts-le-Roi, une agglomération intra-départementale regroupant 2 communes⁴ et 8 312 habitants en 2017, dont elle est [ville-centre](#)^{5,6}.

Par ailleurs la commune fait partie de l'[aire d'attraction de Paris](#), dont elle est une commune de la couronne^{Note 2}. Cette aire regroupe 1 929 communes^{7,8}.

Occupation des sols

Le tableau ci-dessous présente l'occupation des sols de la commune en 2018, telle qu'elle ressort de la [base de données européenne](#) d'occupation [biophysique](#) des sols [Corine Land Cover](#) (CLC).

Occupation des sols en 2018

Type d'occupation	Pourcentage	Superficie (en hectares)
Tissu urbain discontinu	14,8 %	289
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	1,5 %	29
Terres arables hors périmètres d'irrigation	50,7 %	992
Forêts de feuillus	32,9 %	644
Forêts mélangées	0,1 %	3
<i>Source : Corine Land Cover⁹</i>		

Hameaux de la commune[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Saint-Hubert, les Layes, la Tasse, la Rue Vert, la Massicoterie.

Toponymie

Le nom de la localité est attesté sous les formes *Essars Regis*¹⁰ au xiii^e siècle¹¹, *Essarta Regis*, *Essarti regis* en 1248, *Les Essarts*, *Les Essarts-le-Roi*. S'est appelée *Les Essarts-la-Montagne* ou *Les Essarts-les-Bois* pendant la [Révolution française](#)

Le hameau de *Saint-Hubert* fut également renommé durant la Révolution française en *Montagne-des-Essarts*¹³.

Le nom de la commune provient de l'essartage, espace gagné sur la forêt des Yvelines par les [premiers rois capétiens](#) au profit de [l'abbaye parisienne de Saint-Magloire](#)¹⁴.

Un [essart](#) est un terrain déboisé. Le mot est issu du [bas latin](#) *exsartum* et, bien que vieilli, il appartient encore au vocabulaire commun. Il est très fréquent en toponymie, ayant pendant des siècles servi à désigner des lieux défrichés¹⁴.

Les Essarts-le-[Roi](#) a été fondée par une décision royale émanant d'[Hugues Capet](#) à la fin du x^e siècle. Les rois avaient à cœur de signaler leurs possessions dans une région presque entièrement aux mains des religieux qui en avaient assuré le [défrichement](#)

Histoire

Les Essarts-le-Roi sont fondés par une décision royale émanant d'[Hugues Capet](#) à la fin du x^e siècle¹

[Philippe Auguste](#) cède le territoire en 1203 au [duché de Bretagne](#) et son sort dépend dès lors de celui des seigneurs de Montfort.^{[[réf. nécessaire](#)]}

La [commune](#) des Essarts, instituée par la [Révolution française](#), absorbe en 1814

celle des *Layes* et prend le nom des *Essarts-le-Roi*¹²

Depuis 1879 était exploitée les *carrières de Maréchaux* à [Cernay-la-Ville](#) et [Senlisse](#) qui produisaient notamment des pavés destinés à la voirie de Paris, A partir de 1885, elles étaient reliées à la [gare des Essarts-le-Roi](#) par la [ligne de chemin de fer Decauville de de la carrière de Maréchaux \(de\)](#). L'exploitation ferroviaire a cessé dans les [années 1930](#)¹⁵.

- Le chemin de fer de la carrière des Maréchaux



La carrière.



Tracé de la ligne.



Locomotive devant le Café de la Gare.



- Convoi minier.

-
- 

Les trois locomotives de la ligne.

· Politique et administration

Rattachements administratifs et électoraux

Rattachements administratifs

Pour les [élections départementales](#), la commune est [depuis 2014](#) le [bureau centralisateur](#) d'un nouveau [canton de Rambouillet](#)

Articles détaillés : [Liste des cantons des Yvelines](#), [Conseil départemental des Yvelines](#) et [Liste des conseillers départementaux des Yvelines](#).

Pour l'[élection des députés](#), elle fait partie de la [dixième circonscription des Yvelines](#).

Articles détaillés : [Liste des circonscriptions législatives des Yvelines](#) et [Liste des députés des Yvelines](#).

Intercommunalité

Les Essarts-le-Roi était membre de la [communauté de communes des Étangs](#), un [établissement public de coopération intercommunale](#) (EPCI) à fiscalité propre créé en 2004 et auquel la commune avait transféré un certain nombre de ses compétences, dans les conditions déterminées par

le [code général des collectivités territoriales](#).

Dans le cadre des dispositions de la [loi portant nouvelle organisation territoriale de la République](#) du 7 août 2015, qui prévoit notamment que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre doivent avoir un minimum de 15 000 habitants, cette intercommunalité a fusionné avec ses voisines pour former, le 1^{er} janvier 2017, la [communauté d'agglomération](#) dénommée [Rambouillet Territoires](#), dont est désormais membre la commune.

Tendances politiques et résultats [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Au second tour des [élections municipales de 2014 dans les Yvelines](#), la liste DVD menée par Raymond Pommet remporte la [majorité absolue](#) des suffrages exprimés, avec 1 647 voix (53,78 %, 23 conseillers municipaux élus dont 5 communautaires), devançant la liste DVG menée par le maire sortant Jacques Bouchet (1 415 voix, 46,21 %, 6 conseillers municipaux élus dont 1 communautaire).

Lors de ce scrutin, 38,11 % des électeurs se sont abstenus¹⁷.

Article connexe : [Élections municipales de 2014 dans les Yvelines](#).

Lors du second tour des [élections municipales de 2020 dans les Yvelines](#)¹⁸, la liste LREM - DVC menée par Ismaël Nehlil remporte la majorité des suffrages exprimés, avec 934 voix (48,82 %, 22 conseillers municipaux élus dont 4 communautaires), devançant largement les listes menées respectivement par²⁰ :

- Raymond Pommet, maire sortant (LR - SL, 584 voix, 30,52 %, 4 conseillers municipaux élus dont 1 communautaire) ;
- Marie-Françoise Benteyn (LR diss., 241 voix, 12,59 %, 2 conseillers municipaux élus) ;
- Françoise Belli (DVG, 154 voix, 8,05 %, 1 conseiller municipal élu).

Lors de ce scrutin, marqué par la [pandémie de Covid-19 en France](#), 61,06 % des électeurs se sont abstenus

Article connexe : [Élections municipales de 2020 dans les Yvelines](#).


Liste des maires

Liste des maires successifs

Période		Identité	Étiquette	Qualité
<i>Les données manquantes sont à compléter.</i>				
1959	1965	Charlot Charpentier		
<i>Les données manquantes sont à compléter.</i>				
1976	mars 1977	Guy Fleury		
mars 1977	mars 1983	M. Decailot		
mars 1983	mars 1989	Jacques Bussieras		
mars 1989	juin 1995	Madeleine Derniaux		
juin 1995	2000	Robert Baranski (1941-2013)		Retraité du secteur bancaire Démissionnaire
2000	mars 2008	Thierry Grosjean ²¹	UDF puis UMP	
mars 2008	avril 2014 ²²	Jacques Bouchet	PS	Retraité de l'informatique
avril 2014 ²³	juillet 2020	Raymond Pommet ²⁴	UMP → LR	Directeur de l'innovation dans une PME Vice-président de Rambouillet Territoires (2017 → 2020)

juillet 2020 ²⁵	En cours (au 14 avril 2021)	Ismaël Nehlil	LREM	Directeur juridique Vice-président de Rambouillet Territoires (2020 →)
-------------------------------	-----------------------------------	---------------	----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Jumelages

-  [Salem \(Allemagne\)](#)²⁶.

• Population et société

Démographie

Évolution démographique

Articles connexes : [Histoire du recensement de la population en France](#) et [Démographie de la France](#).

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les [recensements de la population](#) effectués dans la commune depuis 1793. À partir de 2006, les [populations légales](#) des communes sont publiées annuellement par l'[Insee](#). Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2004

En 2019, la commune comptait 6 668 habitants, en augmentation de 0,12 % par rapport à 2013 ([Yvelines](#) : +2,1 %, [France](#) hors [Mayotte](#) : +2,17 %).

Évolution de la population [

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

562	497	561	799	800	812	776	925	839
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Évolution de la population suite (1)

1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
761	762	760	766	760	776	820	920	928

Évolution de la population suite (2)

1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
993	1 055	1 020	975	956	1 057	1 037	1 221	1 486

Évolution de la population [suite (3)

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2004	2006	2009
1 735	2 045	3 254	4 876	5 565	6 126	6 191	6 123	6 331

Évolution de la population [suite (4)

2014	2019	-	-	-	-	-	-	-
6 807	6 668	-	-	-	-	-	-	-

De 1962 à 1999 : [population sans doubles comptes](#) ; pour les dates suivantes : [population municipale](#).

(Sources : Ldh/[EHESS](#)/Cassini jusqu'en 1999¹² puis [Insee](#) à partir de 2006²⁹.)

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Pyramide des âges

En 2018, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élève à

36,0 %, soit en dessous de la moyenne départementale (38,0 %). À l'inverse, le taux de personnes d'âge supérieur à 60 ans est de 24,3 % la même année, alors qu'il est de 21,7 % au niveau départemental.

En 2018, la commune comptait 3 220 hommes pour 3 468 femmes, soit un taux de 51,85 % de femmes, légèrement supérieur au taux départemental (51,32 %).

Les pyramides des âges de la commune et du département s'établissent comme suit.

Pyramide des âges de la commune en 2018 en pourcentage

Hommes	Classe d'âge	Femmes
0,2	90 ou +	0,9
6,1	75-89 ans	8,1
16,1	60-74 ans	16,8
22,9	45-59 ans	22,9
16,3	30-44 ans	17,6
17,7	15-29 ans	15,6
20,6	0-14 ans	18,0

Pyramide des âges du département des [Yvelines](#) en 2018 en pourcentage³¹

Hommes	Classe d'âge	Femmes
0,6	90 ou +	1,3
5,7	75-89 ans	7,7
13,4	60-74 ans	14,5
20,6	45-59 ans	20,3
19,8	30-44 ans	19,9
18,4	15-29 ans	17
21,5	0-14 ans	19,4

Enseignement [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

La commune dispose ^[Quand ?] :

- Premier degré :
 - Secteur Gallot : école maternelle du Pré-Gallot et école mixte Roger-Colart ;
 - Secteur Romanie : école maternelle Romanie et école mixte René-Coudoint.
- Second degré : collège les Molières.

• Culture

La [bibliothèque municipale](#), qui porte le nom de Sheila-Choisne, élue municipale d'origine anglaise dans les années 1980.

Sports

Il y a différents clubs sportifs:

- AGSE Badminton, AGSE Karaté, AGSE Judo, AGSE VTT, AGSE Cyclotourisme, AGSE Basket, AGSE Football, AGSE Volley-Ball, AGSE Essarts Club Archerie, AGSE Yvette Athlétisme, AGSE Gymnastique, AGSE Tennis de table et l'AGSE Golf [\[réf. nécessaire\]](#)
- Marche Nordique Essartoise [\[réf. nécessaire\]](#)

• Lieux et monuments



Église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien.



Le [château d'eau](#).

- Église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien.
- Chapelle des Layes.
- Château d'eau ([structure hyperboloïde](#)).
- Château de l'Artoire.

· Personnalités liées à la commune

Deux rois : [Louis XV](#) et [Louis XVI](#)

Le comédien Claude Sainlouis (né Claude, Jean, Joseph Piau) y est né le 8 novembre 1933 (décédé le 3 janvier 2014 à Paris 14^e)

Héraldique



Les armes des Essarts-le-Roi se blasonnent ainsi :
Tiercé en pairle renversé d'azur, de sinople et de gueules, au premier à une fleur de lis, au deuxième à une feuille de chêne, au troisième à deux cors entrelacés, le tout d'or.

Antérieurement à la loi du 10 juillet 1964¹⁶, la commune faisait partie du département de [Seine-et-Oise](#). La [réorganisation de la région parisienne en 1964](#) fit que la commune appartient désormais au département des [Yvelines](#) et est le [chef-lieu](#) de son [arrondissement de](#)

[Rambouillet](#) après un transfert administratif effectif au 1^{er} janvier 1968.

Elle faisait partie depuis 1801 du [canton de Rambouillet](#) de Seine-et-Oise puis des Yvelines¹². Dans le cadre du [redécoupage cantonal de 2014 en France](#), cette circonscription administrative territoriale a disparu, et le canton n'est plus qu'une circonscription électorale.

Rattachements électoraux